

AZILLE

Info

5

<http://www.mairie-azille.com>

contact@mairie-azille.com

04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



JUILLET/AOÛT
2025

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

- Agenda 2
- Exposition de peinture Henri Delanne
- Bal des pompiers le 13 juillet
- Quiz du 14 juillet
- Expo VIL1 Art de rue
- Les soirées de l'été
- Marché des Créateurs & Marché des producteurs
- Fête locale

CÔTÉ MAIRIE

- Délibérations du conseil municipal du 20 mai 2025 3
- Transport scolaire régional

À SAVOIR

- État civil 4
- Canicule
- Circuits touristiques & transferts
- Marchés nocturnes de Jouarres
- Gestion de l'eau
- Dégâts de renards : l'ACCA lance une opération de recensement

L'été est enfin à nos portes, et avec lui, une multitude de festivités qui vont nous accompagner tout au long de la saison.

Samedi dernier les chanoinesses du monastère ont fêté leurs 25 ans d'existence. Cette célébration précède quantité d'événements festifs, culturels organisés par les soins de votre municipalité, des associations locales et de nos commerçants qui prennent également leur part dans l'animation de notre village.

La lecture de ce numéro vous permettra de connaître dans le détail l'agenda estival.

Tous ces événements vont nous permettre de nous rencontrer et d'échanger mais ils ne doivent pas nous faire oublier d'être attentifs en ces temps de chaleur caniculaire à nos voisins et en particulier ceux qui sont les plus fragiles.

L'espace d'un été ne pas oublier le monde et ses folies mais se donner le droit d'être plus léger, apaisé et profiter de la douceur des jours.

Je vous souhaite un bel et joyeux été.

Le maire

L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur, André Gide



Côté village

Agenda

- 11 au 18/07** : Festival d'Art Lyrique au domaine de Massiac
- 13/07** : Bal des pompiers suivi à 23 h du feu d'artifice offert par la municipalité
- 14/07** : Quiz sur l'Histoire, cour de la salle des voûtes à 11h
- 15/07** : Conseil municipal à 18h, salle du conseil
- 07/08** : Vernissage de l'expo **VIL1 Art de rue**, 18h30 salle des voûtes
- 07/08** : À partir de 18h, Marché des créateurs et Marché des producteurs
- 8, 9 et 10/08** : Fête locale

Exposition de peinture Henri Delanne

L'exposition est visible à la salle des Voûtes jusqu'au 31 juillet.

Bal des pompiers le 13 juillet

Les repas sont à réserver à la mairie jusqu'au 11 juillet (20 € pour 1 adulte et 10€ pour 1 enfant)



Quiz du 14 juillet

14 juillet 2025
La municipalité organise

UN GRAND **QUIZ**
Sur l'histoire
de France et d'ailleurs

Pour ceux qui le souhaitent, venez avec partager un bon moment

Vous pouvez participer seul ou en équipe

RDV à 11h00
dans la cour de la Salle des Voûtes

À l'issue du quiz, la municipalité offrira le pot de l'amitié

INFO : 04 68 91 59 61 / 04 68 91 40 08

Expo VIL1 Art de rue



Du 8 au 31 août 2025 à la **Salle des Voûtes**, 11700 Azille.

Vernissage :
Jeudi 7 août à 18h30.

Les soirées de l'été

Tout au long de l'été, retrouvez-vous entre amis, en famille pour des soirées musicales proposées par l'Air du temps et le Café des artistes.

La programmation est la suivante :

Air du temps : les 19 et 27 juillet et les 17 août

Café des artistes : le 26 juillet et les 2, 16, 23 et 30 août

Marché des Créateurs & Marché des producteurs

Le 7 août, de 18h à 23h

Allée Pol Lapeyre et piste de danse

Entrée libre, démonstrations, restauration

Fête locale



Jeudi 7 Août

18h00 à 23h00
2 Marchés
Des Créateurs
Des Producteurs

Vendredi 8 Août

17h00
Course 2km
Relai ou solo
18h00/19h30
Buvette/ Repas
21h00 Spectacle
FRENCHY
23h30
DJ Nina Show

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

POINT DE VENTE DES TICKETS
MAIRIE AZILLE
INFO : 04 68 91 40 08
04 68 91 59 61

Samedi 9 Août

14h00
Concours pétanque
17h00
Spectacle aux arènes
Intervilles, Bandas
19h00
Repas Paëlla/Fideua
22h00
DJ NAT

Dimanche 10 Août

10h00
Messe Sévillane
suivi d'un repas
17h00
Taureau piscine
Sévillane, Bandas
19h00
Apéro avec Snack/Bar
22h00
DJ ANTHO

Délibérations du conseil municipal du 20 mai 2025

22-2025 : Modification de l'appel d'offre concernant les travaux à l'Église St Julien

Monsieur le maire rappelle la délibération du conseil municipal du 17 Décembre 2024 portant sur les travaux à mener suite au diagnostic technique de l'église.

Les travaux ont été découpés en 13 tranches, dont les 6 premières tranches, portant sur les Chapelles et la Nef, sont considérées comme urgentes. Le montant total des travaux est estimé à 1 544 738,28 C.H.T, soit 1 856 085,95 C.TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en œuvre un marché de maîtrise d'œuvre en application des articles R2123-1 1°, R2431-1 et suivants du Code de la Commande Publique sous la forme d'un marché à procédure adaptée en vue de retenir un architecte du patrimoine conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, afin de confier à ce dernier la mission de « Restauration de l'Église ».

Le montant de cette prestation de maîtrise d'œuvre est estimé à 200 000€ HT, soit 240 000€ TTC. Ce marché sera conclu à compter de sa notification mais ne démarrera que sur ordre de service prescrivant le démarrage des prestations. Le marché s'achèvera à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux portant sur la « Restauration de l'Église ».

La délibération est prise à l'unanimité

23-2025 : Achat de terrain à ALOGEA

Le maire expose à l'assemblée la nécessité d'acheter les parcelles qui constituent le parc de jeux et le terrain de boules à la société ALOGEA. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune mais l'achat se fera à l'euro symbolique.

La délibération est prise à l'unanimité.

24-2025 : Transfert de crédit (6400€) du compte 2135 au 2116

Nous avons budgété 6400€ sur un compte de fonctionnement correspondant au relevage des tombes opéré par la société ESCANDE. Le comptable public considère qu'il s'agit d'un investissement. IL faut donc ouvrir un crédit de 6400€ sur le compte d'investissement 2116 en diminution du compte 2135. Le maire demande l'autorisation de procéder à ce virement de crédit.

La délibération est prise à l'unanimité.

25-2025 : Vote des subventions aux associations

Chaque association de la commune a été reçue par le maire et la première adjointe afin de présenter son bilan d'activité et plus particulièrement son bilan financier et ses éventuels besoins en termes de subvention. Suite à ces échanges, une consolidation des besoins recensés a été établie pour l'ensemble des associations. Le maire demande à son conseil de se prononcer sur le tableau commenté en séance pour un montant total de 16630 €. Une fois ce tableau voté, les subventions ainsi déterminées pourront être versées.

La délibération est prise à l'unanimité.

27-2025 : Embauche de 8 jeunes pour l'été

Le maire demande l'autorisation de recruter comme chaque année 8 jeunes azillois âgés d'au moins 16 ans, pendant les mois de juillet et août.

Chaque jeune sera recruté sur un CDD de 15 jours à raison de 20h hebdo.

La délibération est votée à l'unanimité

28-2025 : Mission d'analyse SYADEN

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'intérêt de s'engager dans une démarche de développement des énergies renouvelables. Il précise que le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN) met en œuvre des actions de conseil au profit des communes volontaires, conformément à la délibération n°2016-12 du 18 février 2016, décidant de mettre en place les missions d'accompagnement de projets d'énergies renouvelables.

Le SYADEN propose un service de Conseil en Énergies Renouvelables dont les modalités ont été fixées par délibération n°2016-12 du Comité Syndical, en date du 18 février 2016.

L'analyse d'opportunité d'énergies renouvelables (ENR) est un service sur 1 an qui accompagne la collectivité dans son projet d'énergie renouvelable. Le conseiller ENR du SYADEN réalise les analyses techniques, administratives et financières du projet afin de déterminer sa faisabilité et sa cohérence au sein du territoire.

La collectivité doit s'engager à fournir un ou deux interlocuteurs pour suivre l'ensemble de la mission et à s'acquitter d'un forfait de 1 200 € pour une durée de 1 an.

Le maire demande à l'assemblée de l'autoriser à adhérer à la prestation d'analyse de projet énergie renouvelable (ENR) du SYADEN, pour le projet photovoltaïque au sol / photovoltaïque en toiture et de désigner Monsieur Christophel en tant que référent municipal.

La délibération est votée à l'unanimité

29-2025 : Mise à jour du prix des concessions au cimetière

Le maire expose que le prix actuel des concessions est le suivant : 220€ pour une place de 3 m2 et 250€ pour 6 m2. Lorsque l'on met en regard le coût de relevage, il est respectivement de 250€ et de 500€. De façon à au moins amortir le coût de relevage, le maire propose de passer le prix de la concession de 3m2 à 300€ et celle de 6m2 à 600€.

La délibération est votée à l'unanimité

L'intégralité du PV est consultable en mairie où sur notre site internet dès validation de l'assemblée délibérative.

Transport scolaire régional

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 juillet : Le site :

<https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire/>.

La carte permet un aller-retour domicile-établissement scolaire par jour, ainsi qu'une circulation libre et illimitée sur les lignes régulières du réseau liO, y compris pendant les vacances scolaires.



À savoir

État civil

Décès

Le 30 juin 2025 est décédé Robert GRANEL né le 21 Août 1948 à Carcassonne.

Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et amis.

Mariage

Le 28 juin 2025, se sont unis Eléonore ROQUES et Florian MED-DAH.

Toutes nos félicitations aux mariés.

Canicule

En période de canicule, respectons les conseils et ne nous mettons pas en danger. Pensons particulièrement aux enfants et aux aînés qui sont des populations fragiles.



Notre action sur ce sujet a été volontariste. C'est ainsi que sur la commune nous avons réalisé des gros chantiers de nature à améliorer la qualité de vie dans le village au regard de l'évolution climatique et des nécessités d'économie d'énergie. Nous avons équipé les écoles, la mairie et la salle Maynadié d'une pompe à chaleur réversible. Enfin, d'ici la fin de l'année les allées P. Lapeyre vont être refaites, le sol sera en partie désimperméabilisé et des végétaux supportant la chaleur seront plantés en pleine terre.

Circuits touristiques & transferts

- Explorez le Languedoc autrement : Carcassonne, Azille, Beaufort et bien d'autres pépites locales.
- Vignobles, châteaux, villages... en tout confort, dans un véhicule climatisé.
- Transferts gares/aéroports (Narbonne, Toulouse, Béziers...)
– trajets privés ou professionnels.

Taxi Barbieri 06 01 14 38 56



Marchés nocturnes de Jouarres



Gestion de l'eau

La préfecture de l'Aude a placé Azille en alerte renforcée. Le visuel ci-contre présente les principales mesures de restriction de l'eau.



Principales mesures de restrictions d'eau dans l'Aude

Niveau : Alerte renforcée



Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.aude.gouv.fr

Conception et réalisation : DDTMT/DIR/AG
Version : Avril 2023

Dégâts de renards : l'ACCA lance une opération de recensement

L'ACCA d'Azille recense les dégâts causés par les renards dans les poulaillers. Si vous êtes concerné, vous pouvez retirer un imprimé à la mairie. Il vous appartiendra de le compléter et de le remettre au secrétaire de mairie qui fera suivre.

